

Exercice corrigé

Cours - [Supervisez des travaux de rénovation énergétique](#)

> Chapitre - Constituez le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)



Vous êtes le coordinateur en rénovation énergétique du projet "ÉcoLogis" à Lyon. Il s'agit de réaliser la réhabilitation complète d'un immeuble de 50 logements sociaux de 1960.

L'objectif est le label BBC Rénovation via l'amélioration de l'enveloppe et le remplacement des systèmes de chauffage/ventilation.

Le budget est de 3,5 M€ HT. Les travaux sont en site occupé (autrement dit, les personnes qui habitent dans les logements restent lors des travaux). Le maître d'ouvrage (HLM) souhaite une entreprise générale experte en performance énergétique. Un audit énergétique complet a été réalisé.

Quelles sont les trois fonctions principales que le DCE du projet "ÉcoLogis" devra remplir pour le maître d'ouvrage et les entreprises ?

Réponse :

Les trois fonctions principales du DCE pour "ÉcoLogis" sont :

1. Informer précisément les entreprises pour des devis fiables.
2. Établir une base de comparaison équitable des offres.
3. Constituer le cadre contractuel pour la réalisation des travaux.

Identifiez au moins cinq documents essentiels à inclure dans le DCE pour "ÉcoLogis" et expliquez brièvement leur utilité.

Réponse :

Voici cinq documents essentiels et leur utilité pour "ÉcoLogis" :

1. **CCTP** : Détaille les spécifications techniques pour atteindre le BBC Rénovation.
2. **DPGF** : Permet un chiffrage structuré et une comparaison financière des offres.

3. **Plans** (état des lieux et projet) : Visualisent l'étendue des travaux et les modifications.
4. **Audit énergétique** : Fournit un diagnostic initial crucial pour les propositions techniques.
5. **CCAP** : Définit les conditions administratives et juridiques du marché, y compris les garanties de performance et les pénalités.

Donnez deux exemples concrets de contraintes spécifiques au projet "ÉcoLogis" (site occupé, centre-ville de Lyon) que vous aborderez dans la section "contraintes environnementales et de sécurités" du DCE.

Réponse :

Voici deux exemples de contraintes (environnementales et sécurité) pour "ÉcoLogis" :

1. **Gestion des nuisances en site occupé** : Horaires de travail stricts et protection des parties communes/accès pour les résidents.
2. **Gestion des déchets en centre-ville** : Exigence de tri et de valorisation élevée, et protocoles stricts pour les matériaux dangereux (amiante/plomb) et leur évacuation.

L'audit énergétique est réalisé. Dans quelle catégorie de documents du DCE le placeriez-vous, et pourquoi est-il crucial pour les entreprises ?

Réponse :

L'audit énergétique doit être placé dans la catégorie des "Études préalables à prendre en compte". Il est crucial car il donne aux entreprises la base technique de diagnostic pour élaborer des solutions cohérentes avec l'objectif de performance.

Concernant le "planning client", quelle information clé liée au site occupé devez-vous impérativement faire figurer, et pourquoi est-ce important pour l'entreprise ?

Réponse :

Concernant le "planning client" en site occupé, il est impératif de faire figurer le phasage détaillé des interventions par logement et les délais maximaux par intervention. C'est vital pour l'entreprise afin d'organiser ses équipes et limiter les perturbations pour les résidents.